

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

REGNAULD ANTOINE FRANÇOIS (1682-1766)

par Michel Dürr

Antoine François Regnauld de Parcieu est né le 17 janvier 1682 d'après Poidebard* et Frécon, en 1683 d'après Dumas*. Il est le fils de Claude François de Regnauld, chevalier, seigneur du Buisson, qui avait épousé en 1680 Jeanne de Molin, fille d'Antoine Molin – conseiller du roi, assesseur et premier élu de l'élection de Saint-Étienne en Forez – et de Philippa Rivoire. En 1749 (Almanach de Lyon), il demeure place Louis-le-Grand (act. place Bellecour). La famille Regnauld, de Bissy et Lamoyeu de Savoie, de Parcieu et de Bellecize en Lyonnais, remonte à Guillaume de Regnauld, châtelain de Maurienne en 1290; elle a fourni plusieurs échevins de Lyon. Le *Nobiliaire* avance que Claude François est le fils de Nicolas de Regnauld, conseiller secrétaire du Roi, époux en secondes noces, en 1623, de Marguerite de Bernond. Il est plutôt son petit-fils, son père étant François de Regnauld (Lyon 1626-25 octobre 1689), « *habile mathématicien* », astronome correspondant de l'Académie des sciences, ami de Newton. Quand Dumas écrit « *François de Regnauld était, dit-on, un savant mathématicien qui ordonna, en mourant que tous ses ouvrages resteraient manuscrits; ce qui ne permet pas à la postérité de confirmer la réputation dont il paraît avoir joui pendant sa vie* », ce n'est pas d'Antoine François qu'il s'agit, mais bien de son père. Paroisse de Larajasse : « *Messire Antoine François de Regnaud, chevalier, conseiller du roi en la cour des monnaies, présidial et sénéchaussée de Lyon, fils de défunt noble François de Regnaud et de dame Jeanne de Molin d'une part et demoiselle Françoise Chappuis de la Fay, fille de messire Jean Chappuis de la Fay, écuyer, seigneur dudit lieu Larajasse, Laubépin, Saint Pierre de Pisay, les Combes et autres lieux, aussi conseiller du roi de la même cour et de dame Catherine Bailly, son épouse, a [ont] reçu la bénédiction nuptiale dans le château de La Fay par une permission qu'ils ont obtenue de Monseigneur l'archevêque en date du 4 janvier, par moi, soussigné, Pierre Moulin prêtre, oncle de l'époux par un pouvoir à moi accordé par monsieur Chaussée, curé de St Pierre St Saturnin, paroisse de l'époux et de monsieur Mey, curé d'Eynay, paroisse de l'épouse, comme il appert par leur remise, ce septième janvier 1711, en présence de noble Christophe Moulin, conseiller du roi en l'élection de Saint-Étienne, oncle dudit époux, des père et mère de l'épouse, et de Jean Gabriel Chapuis de la Fay, frère de l'épouse, d'Elizabeth Chapuis de la Fay sa sœur, Philippe Chapuis de la Fay, seigneur de Mondragon et écuyer, Jean Baptiste de la Valette, chevalier et conseiller du roi en la cour des monnaies, Dominique de Ponsainpierre écuyer, conseiller en la dite cour, et de monsieur Louis Petit, curé de Larajasse qui ont tous signé avec les dites parties* » [signé de Regnauld]. Un fils, Jean Antoine*, naît de ce mariage en novembre 1711. Antoine François de Regnauld est recteur de l'Hôtel-Dieu de Lyon de 1729 à 1731; doyen

des conseillers de la cour des monnaies (1760). Il décède le 17 septembre 1766 et est inhumé le 18 dans un des tombeaux de l'église Saint-Michel d'Ainay.

ACADÉMIE.

Antoine François de Regnauld est reçu à l'Académie le lundi 19 février 1720. Son discours de remerciement fait l'éloge de son père, François : « *J'ai reçu par le bonheur de ma naissance un nom recommandable parmi les gens de lettres et quoique la scrupuleuse bienséance défende de publier les louanges où le sang nous donne quelque part, on ne saurait interdire à un fils le tribut légitime qu'il veut rendre à un père tel que le mien* ». Il se montre très actif et intervient sur de nombreux sujets : le 14 juin 1723, sur *L'accord de la politesse et de la science*. En juin 1727, en tant que directeur, il répond au discours de réception de Glatigny* (*Mercure*, juin II, 1727, p. 1434). Le 25 novembre 1727, il discourt sur *L'éloquence militaire*, sur *La superstition et les présages tirés de l'éternuement* ; le 6 septembre 1729, sur *Les divers noms d'hôpitaux*. Le 14 mars 1730, il lit le discours sur *La charité* qu'il avait prononcé à l'Hôtel-Dieu. Lors de l'assemblée publique du 27 novembre 1731, il fait *L'éloge de la musique*, et « *après avoir expliqué son pouvoir et ses avantages, il s'est renfermé dans l'explication des concerts que faisaient les anciens, et dans le rapport que ces mêmes concerts avaient avec les nôtres [...]. Il a touché en passant la question fameuse qui a divisé nos savants modernes, savoir si la musique des anciens était composée ou non de parties différentes. M. de Regnauld a semblé adopter l'affirmative et a soutenu cet avis par de nouvelles réflexions. M. le Directeur [Glatigny], dans sa réponse, a ramené la même question, et l'a laissé indécise, par la difficulté de juger d'une chose dont nous ne pouvons avoir des exemples sensible* ». Le 18 août 1733, il lit un *Discours sur la terreur panique*, qu'il prononce à nouveau lors de l'assemblée publique du 4 mai 1734. Lors de la même séance, il est désigné avec MM. Dugas fils*, Grolier*, du Perron*, Rey* et Brossette* pour faire partie de la commission demandée par le sieur Petitot, secrétaire de monseigneur le Gouverneur, afin d'examiner une nouvelle machine hydraulique destinée à élever l'eau du Rhône. Le 18 mai 1734, il lit une dissertation sur *L'origine et la suppression de la servitude en France* ; le 2 août 1735, discours sur *La chevelure et la barbe* ; le 4 septembre 1736, sur *Les jours caniculaires* ; le 4 juin 1737, sur *La dispute qui s'éleva du temps de François Sforce, premier duc de Milan entre les médecins et les jurisconsultes pour savoir lesquels étaient les plus utiles à l'État* ; le 3 juin 1738, sur *Les moyens les plus puissants dont dispose le législateur pour agir sur les hommes* : « *doit-il plutôt arrêter les méchants par crainte des peines, qu'encourager par les récompenses les gens de bien à la pratique de la vertu ?* » [correspondance Dugas et Saint Fonds, II, p. 301] ; le 26 mai 1739, sur *Les funérailles des anciens*, thème qu'il reprend le 2 mai 1741, le 24 avril et le 6 mai 1742. Lors de l'assemblée publique du 26 avril 1740, du fait de son indisposition, M. de Parcieux*, son fils, lit son discours sur *L'illusion des effets attribués à la canicule*. Il est directeur de l'académie pour 1743 et propose le 6 août 1743, MM. Cocquier et Borde* pour remplir la place vacante suite au décès de M. Brossette. Le 21 avril 1744, il s'interroge : « *Quelle espèce d'animaux fait paraître plus d'intelligence, ceux qui vivent dans l'air, habitent la terre ou font leur demeure dans l'eau ?* ». Le 30 novembre 1745, il prend pour sujet : *Du galimatias* (Dumas fils lui répond sur ce sujet le 14 décembre). Le 22 novembre 1746 : *L'onirocratie ou l'interprétation des songes* ; le 5 décembre 1747 : *Sur les zoophytes ou animaux plantes* ; le 19 novembre 1748, son discours porte sur *La censure* ; le 16 décembre 1749 : sur *La*

parole, avec une suite, le 1^{er} décembre 1750. Lors de l'assemblée publique du 20 avril 1751, il traite de *L'établissement des censeurs dans la république de Venise*; le 14 décembre 1751, de *La vie et [les] œuvres d'Apollodore athénien*; le 19 décembre 1752, de *L'urbanité*; 20 novembre 1753, il expose ses *Recherches sur la liberté de l'homme*. Le 12 février 1754, il évoque diverses pièces pour servir à *L'histoire de l'académie* en 1720, 1726, 1727, dont les registres ne font pas mention. Il prépare alors une suite à l'histoire de l'académie de Pernéty qui reste à l'état d'intention. Sa dernière intervention, le 17 février 1756 porte sur ses *Recherches sur les ouvrages d'Énée le tactique [le Tacticien]*. Le 10 février 1760, il écrit au président La Croix* pour être admis dans l'ordre des associés vétérans : « *je suis hors d'état d'accomplir les devoirs d'un académicien ordinaire* ».

PUBLICATIONS

De par le Roy, Pierre Poullétier [...], intendant de justice, police et finances de la ville de Lyon, Antoine François de Regnault de Parcieux, Gabriel de Glatigny* [...] contre André Degoin, maître libraire et imprimeur audit Lyon, accusé d'imprimer et de faire commerce d'une quantité considérable de livres contraires à la religion*, Lyon : impr. Pierre Valfray, 1735, placard. – *Mémoire pour MM. les perpétuels de l'Église de Lyon, intervenants au procès de M. Dominique Thurigny..., demandeurs, contre M. Vital Deville... se disant aussi sacristain de Saint-Etienne, défendeur*, par M. Regnault de Parcieux, rapporteur, M^e Gueidan, avocat, Chaspoul, procureur, Lyon : impr. J.D. Juttet, 1752, 99 p. – *Mémoire pour M. Dominique Thurigny [...] sacristain de Saint Etienne, contre M. Vital Deville..., contenant réponse au Mémoire et Consultation, distribués dans la Ville de la part du sieur Deville sans avoir été communiqués au procès*, par M. Regnault de Parcieux, rapporteur, Me Gueidan, avocat, Besson le jeune, procureur, Lyon : Reguilliat, 1753, 32 p. **Manuscrits** Discours de remerciements [peu lisible], 19 février 1720 (Ac.Ms263 f° 38). – Lettre de démission, 10 février 1760 (Ac.Ms268-III f° 37). **Bibliographie.** Correspondance Dugas et Saint Fonds, t. II, p. 381. – Dumas. – Viton de St-Allais, *Nobiliaire universel de France*, 1816, t. 9, 1^{re} partie, p. 48, famille Regnault.